

Aide à la transformation numérique

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

Cette aide soutient les entreprises touristiques dans leurs démarches de transformation numérique et l'expérimentation d'outils métiers.

L'aide a pour objectif d'accompagner la transformation numérique de la filière touristique comme facteur de développement et d'attractivité des territoires et de favoriser l'émergence et l'expérimentation de nouveaux outils métiers permettant aux acteurs institutionnels et professionnels du tourisme de la Nouvelle-Aquitaine d'améliorer la lisibilité/visibilité de leur destination et de répondre efficacement aux changements de comportements et d'usages des clientèles touristiques.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

Entreprises éligibles

Sont éligibles les maîtres d'ouvrages publics et privés.

Pour quel projet ?

Dépenses concernées

Les dépenses suivantes sont éligibles : prestation de développement, frais d'acquisition de la solution, frais d'hébergement et de maintenance, frais de formation aux outils, diagnostic, tests utilisateurs et expérimentation territoriale, frais d'acquisition de la solution, frais d'hébergement et de maintenance, frais de formation aux nouveaux outils.

Quelles sont les particularités ?

Entreprises inéligibles

Les SCI sont exclues du champ des aides.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Pour quelle durée ?

La subvention représente 50% maximum d'un montant de dépenses éligibles plafonné à 60 000 € HT.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

Auprès de quel organisme

Les demandes d'aide sont à effectuer auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Critères complémentaires

- Forme juridique

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- **Région Nouvelle-Aquitaine**

Hôtel de Région

14, rue François de Sourdis

33077 BORDEAUX cedex

Téléphone : 05 57 57 8000

Web : www.nouvelle-aquitaine.fr